

## CONTRAT D'ASSURANCES BRIS DE MACHINES D'ENTREPRISE

L'assurance est déclarative : BECARRE-BRIS DE MACHINE est la première police à couvrir vos risques, selon un abaque exclusif\*, sur une indemnisation préétablie, connue et contractualisée avec l'assuré.

La solution unique, directe qui prend en compte les données de votre Expert-Comptable.

PRÉVENTION (Optionnelle) Prestations	ACTION	SOLUTION
EXPERT-COMPTABLE	ENTREPRISE	EXPERT-COMPTABLE / BECARRE-SOUSCRIPTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-diagnostic préparatoire à la déclaration des risques par un feuillet de contrôle qui vous est propre.</li> <li>• Expertise Préalable Perte d'Exploitation</li> <li>• Vous préparez les déclarations avec le client.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition commune de la durée de vie des matériels de production à couvrir.</li> <li>• Souscription directe de la police d'assurance auprès de BECARRE-SOUSCRIPTION.</li> <li>• L'Entreprise bénéficie d'une police unique intégrant l'abaque prédéterminé de base de remboursements.</li> <li>• <i>Nous réglons directement votre réparateur sur entente préalable.</i></li> </ul>	<p>Expert-Comptable Suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des immobilisations,</li> <li>• Des capitaux,</li> <li>• Déclarations,</li> <li>• Expertise sinistre des pertes financières d'exploitations.</li> </ul> <p>BECARRE-SOUSCRIPTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation,</li> <li>• Gestion,</li> <li>• Indemnisations,</li> <li>• ...</li> </ul>

Matériel de production stationnaire ou mobile (engins) :

1. nous assurons tous les risques : dommages causes internes et causes externes, incendie, vol, frais supplémentaires... empotage, calage, arrimage, chargement, transport, déchargement, perte d'exploitations (en option).
2. à tous moments, et en tous lieux,
3. à travers une police unique et globale,
4. qui permet de connaître l'assiette d'indemnisation octroyée,
5. qui n'envoie en mission de contrôle, que des experts Bris de Machines,
6. dont la cotisation annuelle est recalculée à chaque exercice en fonction de l'évolution des heures individualisées des matériels, pour un prix au plus juste.

\*conçu et développé par un bureau d'étude en gestion de risques et expert d'assuré.